

CHARTRE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les bonnes pratiques à l'office de tourisme de Thonon-les-Bains

Retrouvez au fil de ces pages les bonnes pratiques à adopter en entreprise, les gestes simples et efficaces pour garder le développement durable à l'esprit à votre poste ou quand vous le quittez. Travail personnel, espaces communs, relations aux partenaires ou image de l'office de tourisme, voici donc les engagements de l'office de tourisme de Thonon-les-Bains.

Je fais une pause ou je quitte mon poste en fin de journée

- ☒ Si je dois m'absenter plus de 15 minutes, j'éteins l'écran de mon ordinateur.
- ☒ J'éteins les lumières quand je sors du bureau.
- ☒ J'éteins les imprimantes et les copieurs.
- ☒ Je pense à éteindre la cafetière électrique après utilisation.
- ☒ Je bois de l'eau du robinet et limite l'eau en bouteille.
- ☒ J'utilise une tasse ou un verre et non des gobelets en plastique.
- ☒ J'utilise du produit vaisselle éco-labellisé.
- ☒ J'éteins la lumière de la cuisine ou de la salle de pause quand je quitte la pièce.

J'imprime les documents

- ☒ Je n'imprime que si nécessaire.
- ☒ Je fais autant que possible du noir et blanc et du recto-verso.
- ☒ Je garde les impressions qui ne me servent plus pour faire des papiers brouillons au verso que j'utilise en interne.
- ☒ Je vérifie les options d'impressions et la mise en page avant d'imprimer afin de m'assurer qu'il n'y a pas de gaspillage d'espace sur le papier.



Je recycle

Papiers, cartons, plastiques... : dans chaque bureau se trouve une corbeille à papier destinée au recyclage. L'équipe de nettoyage se charge ensuite de vider ces corbeilles dans la poubelle jaune qui sera ensuite ramassée par les services de la ville et envoyée au recyclage.

Verre : les objets et bouteilles en verre sont déposés dans la cuisine et emmenés au casse bouteille qui se situe sur la Place de l'hôtel de ville au moins deux fois par mois.

Piles et ampoules : les piles et les ampoules sont déposées dans l'espace dédié dans le back office de l'accueil. Une fois ce contenant plein, elles sont emmenées à la déchetterie et jetées dans les bennes correspondantes. Toutes les piles se recyclent. Pour les ampoules, recyclez les tubes fluorescents et néons ainsi que les basses consommations mais pas les ampoules halogènes et incandescentes.

Cartouches d'imprimante : les cartouches sont renvoyées chez le fournisseur qui les recycle à son niveau.

Au quotidien

- ✓ Je n'allume pas la lumière de mon bureau si la lumière du jour suffit pour travailler confortablement.
- ✓ Je modère la température du chauffage en réglant mon thermostat et le baisse les jours de congés.
- ✓ Je favorise la ventilation du bureau en ouvrant les fenêtres.
- ✓ La communication interne se fait par courrier électronique (limiter les notes papier) ; le tri des mails est fait régulièrement afin de supprimer les mails inutiles ou volumineux.
- ✓ J'archive le plus possible mes documents sous forme informatique et non en version papier.
- ✓ Je limite mes consommations : papier, affranchissement du courrier... et je suis ces consommations pour veiller aux abus.

J'intègre le touriste et les prestataires

- ✓ J'invite le touriste à consulter notre brochure en ligne pour éviter un gaspillage.
- ✓ Je fais savoir au touriste qu'il existe des moyens de transport en commun et que l'utilisation de la voiture n'est pas toujours nécessaire.
- ✓ Je l'incite à découvrir la ville à pied à travers les différents parcours possible mais aussi à vélo.
- ✓ Je n'hésite pas à faire savoir au touriste que des magasins bios et de produits locaux se situent à deux pas de l'office de tourisme.
- ✓ Je privilégie les envois de factures à mes prestataires par mail plutôt que par courrier.



CHARTRE DÉVELOPPEMENT DURABLE



**Je sensibilise les visiteurs:
responsabiliser sans
culpabiliser**

Les écogestes à partager tous ensemble

On estime qu'une personne en situation de vacances consomme **quatre** fois plus d'eau qu'au quotidien. La communication touristique doit inciter le visiteur à respecter son environnement temporaire, par le respect de gestes quotidiens (*opération zéro mégots, zéro déchets*) comme par le respect de règles « locales ».

À Thonon, c'est, entre autres, le respect de la faune en espace protégé, le respect des sites et environnements naturels sensibles et la sensibilisation au label *Pavillon bleu*. Ce dernier valorise les communes et ports de plaisance qui mènent une politique de développement touristique durable.

Ce programme, créé en France en 1985 est désormais présent à l'international, dans **50 pays différents**.



Zéro papier : j'imprime donc je suis ?

La réduction des éditions et le recyclage de la documentation

Repenser sa stratégie d'éditions, c'est mieux répondre aux attentes des clients, mais

c'est aussi s'engager et le montrer. On se cache souvent derrière le visiteur qui « a besoin du papier », mais, avec une bonne alternative, un bon ciblage client et une bonne communication, les changements de comportements sont possibles. L'Office de tourisme s'engage à réévaluer le mode de diffusion de ses éditions dans les années à venir afin de réduire les quantités imprimées, tout en gardant une offre riche et ciblée.

Vers une performance éco-responsable

Une attitude éco-responsable a également été adoptée pour l'approvisionnement de la boutique de l'Office de Tourisme. Chaque année, la gamme de produits proposée est réévaluée pour accueillir davantage de produits locaux. Nous avons, par exemple, une gamme gastronomique exclusivement Haut-Savoyarde.

Mobilités douces à développer

Travailler des partenariats pour faciliter l'inter modalité

Comment s'organiser pour accueillir des gens qui viennent sans voiture ? Comment franchissent-ils le dernier kilomètre ? Les gens sont prêts à changer : 1 urbain sur 2 est prêt à se débarrasser de sa voiture de façon définitive. Dans nos offices de tourisme, nous avons tout à gagner à devenir médiateur de ces mobilités. L'utilisation des transports en commun, pour visiter un lieu ou faire une balade sur la destination et ses alentours, est mise en valeur par toute l'équipe accueil-information au quotidien. Des tables d'horaires sont également disponibles pour les réseaux de bus, le Léman express ou encore les traversées CGN. Afin de promouvoir la mobilité douce, l'Office de Tourisme propose la location de vélos à assistance électrique depuis plus de 7 ans maintenant. De mai à octobre, la location de ces vélos est possible sur réservation. Cette offre est d'ailleurs très populaire.

